ANNEXE 5

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 041-244100798-20261116-041_126_2026B-DE

pays des châteaux

Rapport d'activité annuel



2025

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 041-244100798-20261116-041_126_2026B-DE

Sommaire

Présentation du territoire - p4
Présentation de la collectivité - p6
RH et gestion comptable - p12





Tourisme
p14



Alimentation
p20





CRST
p28



LEADER
p30

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 041-244100798-20261116-041_126_2026B-DE





Edito

Ce rapport d'activité 2025 est une synthèse des actions du Pays des Châteaux œuvrant en faveur d'un développement durable et équilibré de notre territoire.

Cette année a été marquée par plusieurs faits importants que je vous partage ci-dessous.

En matière de tourisme, le Pays a été accompagné par un cabinet pour réaliser une étude sur l'accès à l'eau à l'échelle de la destination Blois-Chambord-Val de Loire. Par ailleurs, avec mes collègues élus du territoire, nous avons décidé d'accompagner l'Office de Tourisme à mettre en place un bureau d'information touristique mobile. Ce camion a sillonné les routes de la Communauté de communes Beauce Val de Loire pour tester plusieurs sites sur sa première année d'utilisation.

Dans le domaine de l'alimentation, notons que le Pays des Châteaux a participé au Comice agricole organisé par Agglopolys en juin dernier, ainsi qu'au Comice scolaire qui s'est déroulé la veille. Un autre temps marquant de l'année à souligner : l'organisation d'un Forum par le Pays des Châteaux dont l'objectif était la rencontre entre les producteurs locaux et les restaurateurs du territoire.

L'année 2025 a également été marquée par un record en termes de regroupement de Certificats d'Economie d'Energie pour le compte des communes et intercommunalités du Pays. Ce service proposé à nos collectivités territoriales permet de capter des moyens complémentaires pour financer la rénovation énergétique de leur patrimoine.

Enfin, la contractualisation avec la Région Centre-Val de Loire a été renouvelée pour la 5ème génération, sous la forme d'un contrat régional de solidarité signé pour chacune des intercommunalités.

Bonne lecture.

Christophe DEGRUELLE,
Président du Pays des Châteaux

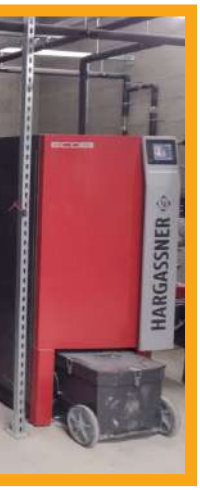

Énergie
p24

Temps forts
2020-2025
p34



Directeur de la publication : Christophe DEGRUELLE, Président
Rédaction et mise en page : équipe du Pays des Châteaux
Crédits photos et illustrations : Pays des Châteaux et auteurs crédités

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 041-244100798-20261116-041_126_2026B-DE

Présentation du territoire

Le Pays des Châteaux en chiffres

89
communes

1 740 km^2

3
inter-communalités

150 000
habitants [1]
dont 68 000 au sein de l'unité urbaine de Blois

50
km de Loire

4
grands paysages [2]

[1] *Source : INSEE -*
[2] *Source : Atlas des paysages du Loir-et-Cher (CAUE 41)*



Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 041-244100798-20261116-041_126_2026B-DE



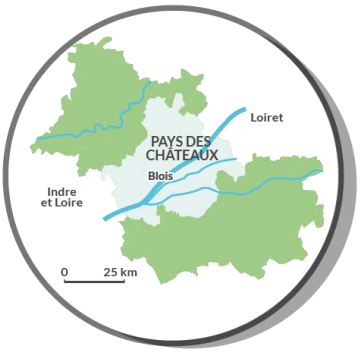

Le Pays des Châteaux est situé au cœur de la Région Centre-Val de Loire, à la confluence de régions naturelles aussi variées que la Petite Beauce au nord, le massif forestier de Sologne à l'est, la Sologne Viticole au sud et la Vallée de la Cisse à l'ouest. La **mosaïque de terroirs** qui compose ce bassin de vie lui confère une diversité de productions agricoles et de paysages.

Le Syndicat est composé de **89 communes** au sein de **3 intercommunalités** représentant près de **150 000 habitants**, soit plus du tiers de la population du Loir-et-Cher.



Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 041-244100798-20261116-041_126_2026B-DE

Présentation de la collectivité

Le Pays des Châteaux

Le Pays des Châteaux, sous la forme d'un Syndicat Mixte, est un établissement public de coopération locale.

Il regroupe les **3 intercommunalités du bassin de vie de Blois** :

- la **Communauté d'agglomération de Blois-Agglopolys** qui compte 43 communes et près de 110 000 habitants,
- la **Communauté de communes du Grand Chambord** qui compte 16 communes et près de 21 000 habitants,
- la **Communauté de communes de Beauce Val de Loire** qui compte 30 communes et près de 20 000 habitants,

Le Pays des Châteaux est un outil **au service des acteurs du territoire**. Il a pour mission de structurer le développement local, en favorisant l'émergence des projets des acteurs locaux, qu'ils soient publics, privés ou associatifs.

→ Chiffres clés des réunions du Pays des Châteaux en 2025

- 5 Comités Syndicaux
- 7 Bureaux

pays des châteaux

Château de Chambord



Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 041-244100798-20261116-041_126_2026B-DE



De gauche à droite : Pascal HUGUET, Président de la Communauté de communes de Beauce Val de Loire, Christophe DEGURELLE, Président de la Communauté d'agglomération de Blois - Agglopolys et Gilles CLEMENT, Président de la Communauté de communes du Grand Chambord

Les compétences du Pays des Châteaux

Les compétences du Pays des Châteaux sont multiples :

- **Structurer le développement local** et **favoriser l'émergence des projets des acteurs locaux**, qu'ils soient publics, privés ou associatifs
- Assurer le lien avec les services de l'Etat, de la Région Centre - Val de Loire, du Département de Loir-et-Cher et des différents organismes consulaires...
- **Accompagner les porteurs de projet dans leurs sollicitations de financements** (régional, européen…) et garantir le **suivi de la consommation de l'enveloppe des programmes**
- Assumer la **compétence Tourisme** - accueil, promotion, animation touristique, notamment dans le cadre d'une convention avec l'Office de Tourisme intercommunautaire Blois - Chambord - Val de Loire
- Renforcer les liens réciproques urbain / rural, viser à essaimer les bonnes expériences menées sur le territoire et être en veille sur les bonnes pratiques hors territoire
- **Conseiller et conduire diverses missions d'études et de prospectives** dans les domaines de l'aménagement du territoire et de la transition écologique.

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 041-244100798-20261116-041_126_2026B-DE

Les différentes instances

Le Comité Syndical

Le Pays des Châteaux est administré par un Comité Syndical. C'est **l'assemblée plénière et délibérante** du Syndicat. Il se réunit plusieurs fois par an pour prendre des décisions concernant la gestion du Syndicat (budget, personnel...), l'avancement des programmes (Contrat Régional de Solidarité Territoriale, LEADER, Contrat ADEME...), le suivi des compétences (tourisme, alimentation, énergie...).

Le Comité Syndical du Pays des Châteaux est composé de **105 délégués titulaires** (et autant de délégués suppléants) représentatifs du territoire, **désignés par les 3 intercommunalités membres et le Conseil Départemental de Loir-et-Cher**.

Agglopolys

Maryse MAUPETIT
Christophe DEGRUELLE
Nicolas ORGELET
Marc GRICOURT
Cédric MARMUSE
Jérôme BOUJOT
Stéphane LEDOUX
Joël RUTARD
Valérie GAUDELAS
Éric COUTANCEAU
Baptiste MARSEAULT
Lionella GALLARD
Jean-Albert BOULAY
Isabelle CHAMPION-POIRETTE
Pascal RIVIERE
Claudine GAUDELAS
Viviane DABIN
Michèle AUGÉ
François LE MÉNER
Stéphane BAUDU
Angélique TESSIER
Rozenn BÉ
Annie THIBAULT
Fabienne FOURICQUET
Serge TOUZELET
Anne-Sophie DE L'ECLUSE
Thomas MORGAND
Benoit SAUVAGE
Maryse MORESVE
Guy VASSEUR
Marie-Jeanne NANDIN
Philippe MANIAGO
Lionel RANVAL
Michel FESNEAU
Philippe VIGIE DU CAYLA
Alain VEE
Catherine BONY
Sandrine LHUILLIER
Chantal HUET
Catherine LE TROQUIER
Gérard CHARZAT
Michel FOUCHAULT
Nicole LE BELLU
Philippe MASSON
Dominique ELBORY
Martine TOURNOIS
Christian MARY
Audrey ROUSSELET

Communauté de communes de Beauce Val de Loire

Christelle PELLE
Jean-François MEZILLE
Marc GAULANDEAU
Catherine BLOQUET-MASSIN
Olivier THEOPHILE
Pascal HUGUET
Jean-Yves GONIDEC
Valérie VERNON
Michel PEIGNANT
Catherine BAUDOUIN
Sandrine BRINDEAU
Antoine BECK
Jean-Luc DUMOULIN
David ALBARET
Bruno DENIS
Marc FESNEAU
Astrid LONQUEU
Vincent ROBIN
Annie BERTHEAU
Jean COLY
Christian JUSTINE
Jean-Pierre ARNOUX
Joël NAUDIN
Denis LAUBERT
Xavier VROMMAN
Philippe BEAUJOUAN
Yves CHANTEREAU
Philippe HUGUET
Frédéric DEJENTE
Josiane BOURGOIN
Jacques BOUVIER
Pierre DE PUYMALY
Guy TERRIER

Communauté de communes du Grand Chambord

Claire TRINCO
Hélène PAILLOUX
Jocelyne HOURY
Armelle CLÉMENT
Sandrine NORMAND
Claire CAILLON
Anne-Marie THOMAS
Christine MONGELLA
Pascal MAUNY
Marie-Noëlle LE CAM
Gilles CLEMENT
Patrick MARION
Françoise CHAMPY
Didier HEITZ
Elisabeth GUIBERTEAU
Daisie DECARRIERE
Véronique DE SPARRE

Conseil Départemental du Loir-et-Cher

Virginie VERNERET
Yves LECUIR
Maryse PERSILLARD
Catherine LHERITIER
Philippe GOUET
Florence DOUCET
Marie-Hélène MILLET

Au 14 janvier 2026



Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 041-244100798-20261116-041_126_2026B-DE

Le Bureau

Le bureau **détermine les orientations stratégiques** qui seront ensuite soumises au Comité Syndical.

Cette instance est composée de **16 élus** :
un Président, 7 Vice-Président(e)s et 8 membres.



Christophe DEGRUELLE
Président
Président d'Agglopolys



Gilles CLÉMENT
1er Vice-Président (Tourisme)
Président de la Communauté de Communes du Grand Chambord



Pascal HUGUET
2ème Vice-Président (Transition énergétique)
Président de la Communauté de Communes Beauce Val de Loire



Guy VASSEUR
3ème Vice-Président (LEADER)
Agglopolys



Gérard CHARZAT
4ème Vice-Président (CRST)
Agglopolys



Hélène PAILLOUX
5ème Vice-Présidente
Grand Chambord



Vincent ROBIN
6ème Vice-Président
Beauce Val de Loire



Michel FOUCHAULT
7ème Vice-Président
Agglopolys



Anne-Marie THOMAS
Membre du bureau
Grand Chambord



Lionella GALLARD
Membre du bureau
Agglopolys



Astrid LONQUEU
Membre du bureau
Beauce Val de Loire



Véronique DE SPARRE
Membre du bureau
Grand Chambord



Frédéric DEJENTE
Membre du bureau
Beauce Val de Loire



Baptiste MARSEAULT
Membre du bureau
Agglopolys



Christian MARY
Membre du bureau
Agglopolys



Nicolas ORGELET
Élu référent du PAT
Agglopolys

+ Membres invités :
Delphine BENASSY (Conseil Régional Centre-Val de Loire)
Marc GRICOURT (Conseil Régional Centre-Val de Loire)

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 041-244100798-20261116-041_126_2026B-DE

Le Conseil de développement

Il est composé d'une **centaine de membres**, parmi les **forces vives du territoire** (associations, chambres consulaires, institutions administratives ou techniques…). Il est actuellement présidé par Charles-Antoine De Vibraye, propriétaire du château de Cheverny.



Il s'agit d'une **instance de concertation, d'échanges, de débats, de propositions** qui vise à offrir un **regard complémentaire sur le territoire**. Il est notamment consulté lors des grandes étapes liées aux contrats régionaux (élaboration, bilan à mi-parcours).

Il peut également se saisir d'une thématique déterminée afin de faire des propositions au Comité Syndical du Pays. Le Conseil de développement ne dispose pas d'animation propre. Ce sont les agents du Pays qui jouent ce rôle.

Travaux 2025

Le Conseil de développement s'est **réuni à 2 reprises** en 2025 :

- en mars : avec un premier temps de **présentation des nouveaux dispositifs financiers animés par le Pays des Châteaux** (les Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale 2025-2028, le programme LEADER 2023-2027, le Contrat de Chaleur Renouvelable Territorial 2025-2029) et un second temps de réflexion en **ateliers participatifs**. Ces groupes de travail avaient pour objectifs de préparer l'élaboration du Guide du Routard 2026 sur la destination Blois-Chambord-Val de Loire.



- en novembre : les 3 intercommunalités ont présenté leur **projet de territoire**, **l'Atlas de Biodiversité communale porté par Agglopolys** a été restitué. Un atelier de travail a été organisé pour faire suite aux premières réflexions sur le Guide du Routard.



Perspectives 2026

- **Renouveler la composition du Conseil de développement suite aux élections municipales et à l'installation des nouvelles instances du Pays**

- **Réunir ce nouveau Conseil de développement une première fois durant le dernier trimestre 2026 et déterminer une méthode de travail pour les années à venir.**

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 041-244100798-20261116-041_126_2026B-DE

Présentation de l'équipe



Xavier LAURIÈRE-THARAUD
Directeur/ Agent de développement

Kathleen DREUX
Chargée de mission Développement territorial

Geoffrey BELHOUTE
Chargé de mission LEADER

Oriane MARCADET
Chargée de mission Alimentation

Héloïse RAB-JAGODZINSKI
Chargée de projet Restauration collective

Oriane DESFOUGÈRES
Conseillère en Énergie Partagée (CEP)

Clara MARIE
Chargée de projet Itinéraires touristiques

Lucie MORIN
Chargée de mission Tourisme

Sandrine BOUILLON
Assistante administrative et comptable
Régisseuse taxe de séjour

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 041-244100798-20261116-041_126_2026B-DE

Ressources humaines et gestion comptable

Les actions en 2025



Elaboration du règlement intérieur

Le **règlement intérieur** pour les agents du Pays des Châteaux a été rédigé en concertation sur l'année 2025, pour une application **à compter du 1er janvier 2026**.

Il a pour but **d'organiser la vie et les conditions d'exécution du travail dans le syndicat mixte**, dans le respect des règles de la fonction publique. Il pourra être modifié autant que de besoin pour suivre l'évolution de la réglementation ainsi que des nécessités de service.

Ce règlement **s'applique à tous les personnels employés** par le syndicat mixte quel que soit leur statut (titulaire, contractuel, saisonnier, stagiaire…).

Dès son entrée en vigueur, un exemplaire du présent règlement sera notifié à chaque agent de la collectivité. Tout agent recruté ultérieurement en recevra également un exemplaire.

Actualisation du RIFSEEP

Afin de garder une cohérence avec la politique RH menée par Agglopolys/Ville de Blois/CIAS, le Pays a **modifié son régime indemnitaire en instaurant des montants planchers pour chaque groupe-fonction, échelonnés sur 3 ans**. 2025 a été la première année de cette évolution.

Le forfait « mobilités durables » mis en application

Depuis le 1er janvier 2025, les **agents faisant leurs déplacements domicile-travail à vélo, en covoiturage ou en utilisant des services de mobilité partagée** peuvent bénéficier d'une prime. Le montant du forfait varie entre **100 et 300 €** pour l'année selon le nombre de jours d'utilisation d'un des modes cités. Pour cette 1ère année, **3 agents** sur les 9 que compte le Pays en ont bénéficié.



Mouvements du personnel

Départ

Cléa BLANCHARD, Chargée de projet restauration collective, le 3 octobre.

Arrivée

Héloïse RAB-JAGODZINSKI, Chargée de projet restauration collective, le 3 novembre.

Stage

Justine DEBARRE, stagiaire en restauration collective du 25 mars au 24 septembre (organisation d'un forum « rencontre entre les producteurs locaux et les restaurateurs »).

Perspectives 2026

- **Contraction d'un emprunt pour les travaux de construction du bureau d'information touristique de Cheverny et de réhabilitation de celui de Chaumont-sur-Loire**

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 041-244100798-20261116-041_126_2026B-DE

Finances (budget primitif 2025)

Section de fonctionnement

DEPENSES : 3 376 869 €

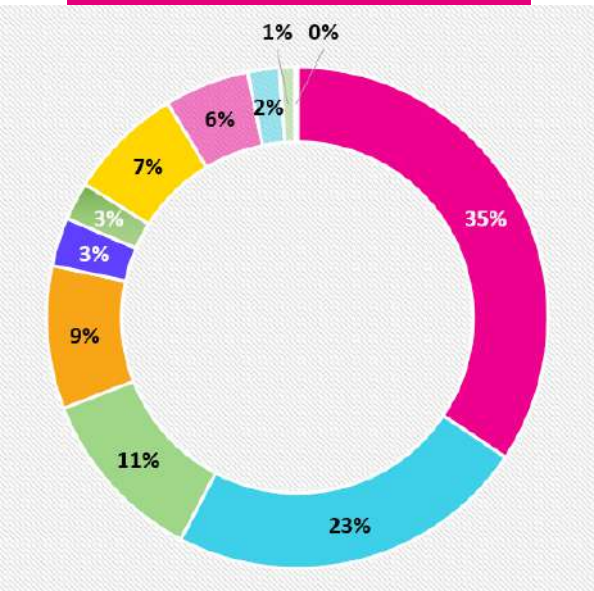

Subventions Office de Tourisme et autres associations d'accueil touristique
Frais de fonctionnement de la structure
Actions du Pays
Virement à la section d'investissement
Reversement subventions sur la transition énergétique
Reversement de taxe de séjour additionnelle
Fonds de soutien aux manifestations touristiques
Amortissements
Subventions aux acteurs du PAT
Autre (intérêts emprunt, dotations aux provisions…)

RECETTES : 3 376 869 €

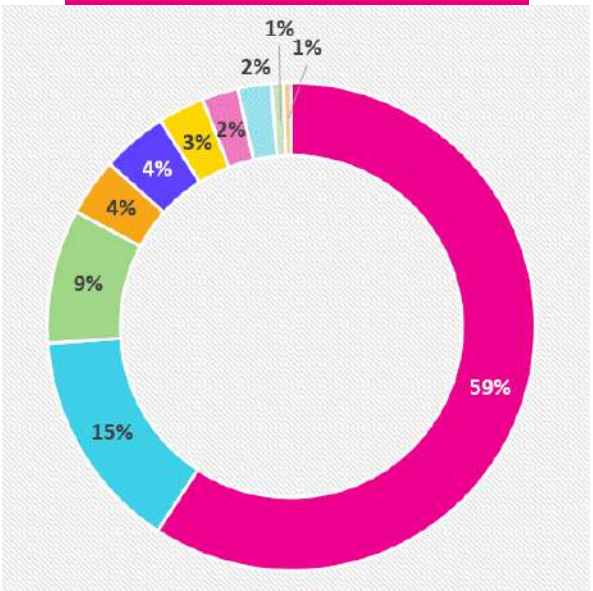

Taxe de séjour
Excédents antérieurs
Participation statutaire des intercommunalités
Autres financements (FCTVA, ADEME, Carasso, ACTEE…)
Subventions Européennes
Subventions Conseil Régional
Subventions Etat
Vente de CEE
Subvention Conseil Départemental
Amortissements

Section d'investissement

DEPENSES : 458 122 €

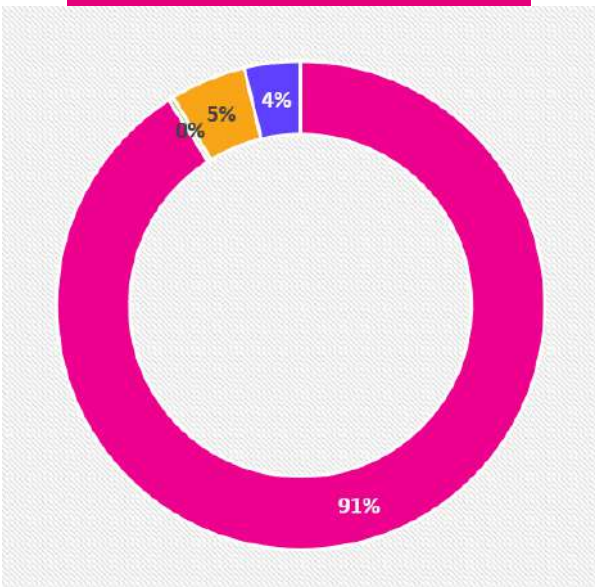

Investissements (locaux Office de Tourisme, matériel de bureau, signalétique Châteaux de la Loire à Vélo)
Frais d'études
Remboursement d'emprunt (capital)
Amortissements

RECETTES : 458 122 €

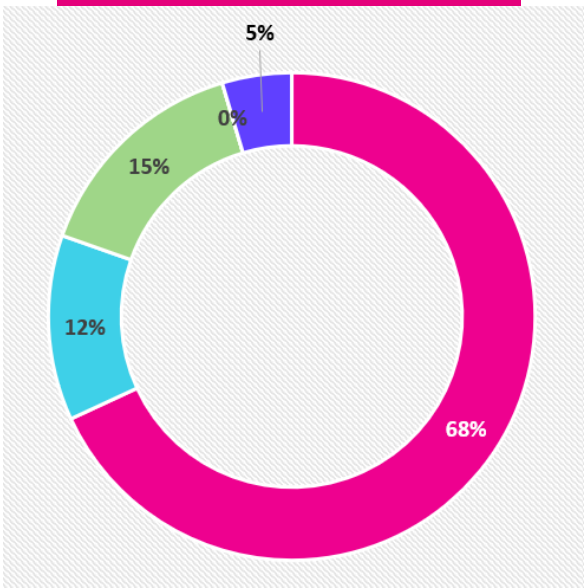

Virement à la section d'investissement
Autre
Amortissements
Subvention européenne
Excédents antérieurs

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 041-244100798-20261116-041_126_2026B-DE



Installations « Rêves chromatiques » au château de Blois

TOURISME

Le Pays des Châteaux est un territoire touristique reconnu grâce à ses prestigieux châteaux, tels que ceux de Chambord, Cheverny, Blois ou Chaumont-sur-Loire. L'Office de Tourisme intercommunautaire porte la marque de destination "Blois-Chambord-Val de Loire".

Conscients des enjeux liés au maintien de la qualité de son environnement et de ses paysages, les élus du Pays des Châteaux entendent assurer la diversification de l'offre touristique complémentaire à la visite des châteaux, notamment en s'appuyant sur le développement d'une offre nature, tout en donnant du sens au voyage ou au séjour sur le territoire.

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 041-244100798-20261116-041_126_2026B-DE

Les actions en 2025

Etude sur l'accès à l'eau sur la destination

Le Cabinet Alliances, en partenariat avec INCIPIT et La Motrice Paysage, a conduit une étude sur l'accès à l'eau. La première phase de **diagnostic de territoire** a permis d'**identifier les lieux de fraicheur** (pour mieux les valoriser), d'engager des **pistes de réflexion sur une baignade en Loire**, et de concerter les acteurs du secteur pour **prévenir d'éventuels conflits d'usage**. Enfin, la seconde partie de l'étude était dédiée à **l'élaboration de scénarios d'aménagements pour les 3 plans d'eau de Beauce Val de Loire** (Plans d'eau du Domino, des Bordes et de la Touche).



Guide du Routard

Après une réunion éditoriale en avril avec les éditions Hachette et le Guide du Routard, le journaliste s'est déplacé durant l'été 2025 pour rencontrer les acteurs du territoire et choisir **20 coups de cœur**. Le Guide du Routard Pays des Châteaux - Blois, Chambord, Val de Loire **paraitra en avril 2026** en librairie et sera distribué localement à nos acteurs touristiques.



Partenariat SNCF Gares et Connexions

En 2025, le partenariat avec la SNCF Gares et Connexions s'est concrétisé par la signature d'une convention pour la **réalisation d'une exposition dans les 3 gares de la destination** : Blois – Chambord, Onzain – Chaumont-sur-Loire et Mer. L'exposition sortira **courant 2026**.

Réunion des sites touristiques et accueil du photographe Loïc Lagarde

Pour la concrétisation de ces 2 projets, un **travail partenarial** a été engagé avec l'Office de Tourisme, les 8 principaux châteaux de la destination (Blois, Chambord, Cheverny, Chaumont-sur-Loire, Talcy, Beauregard, Troussay et Villesavin) et l'Agence de Développement Touristique de Loir-et-Cher. Ensemble, le choix du photographe Loïc Lagarde a été décidé afin de **réaliser une campagne de visuels sur la destination**. Pour cela, il s'est déplacé en juin et en septembre. Le Pays des Châteaux sera **propriétaire de 25 de ses clichés**.

Label Station de Tourisme et convention logement des saisonniers

En 2025, la Commune de **Cheverny** a obtenu le **label de « station de Tourisme »**. Cette reconnaissance nationale est le fruit du travail de la commune et du Pays des Châteaux afin de démontrer un niveau de services et de prestations en lien avec l'accueil et la stratégie touristique du territoire.

Le Pays des Châteaux a également accompagné la commune de Cheverny à conclure sa **convention sur le logement des saisonniers** avec Agglopolys et l'Etat . Ce travail sera poursuivi sur toutes les autres communes touristiques de la destination comme le prévoit la réglementation.

Fonds de soutiens aux manifestations touristiques

Le dispositif du **fonds de soutien aux manifestations culturelles à vocation touristique** est maintenant bien identifié parmi les organisateurs d'événements. En 2025, 55 dossiers ont été déposés pour **une enveloppe de 170 000 €** dont 5 dossiers sur la période hivernale (financement possible sur cette période depuis 2024).

Autres actions touristiques

Enfin, le Pays des Châteaux accompagne en ingénierie ses collectivités membres sur le **suivi des conventionnements avec des associations touristiques et des projets** : par exemple, pour Agglopolys, **la réhabilitation de la base de loisirs du Lac de Loire.**

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 041-244100798-20261116-041_126_2026B-DE

Itinéraires touristiques

Châteaux de la Loire à Vélo

Pionnier il y a 20 ans avec « Les Châteaux à Vélo », le Pays des Châteaux **poursuit la modernisation de son réseau cyclable**. En 2025, l'office de tourisme a déployé la **nouvelle marque *Châteaux de la Loire à Vélo*** sur ses supports de communication (carte touristique, site web, réseaux sociaux).

Comme chaque année, le Pays des Châteaux a procédé à un **audit du réseau de boucles** afin de garantir la qualité de la signalétique et des revêtements avant la saison estivale. La **commande de panneaux annuelle** a été complétée par la **commande de signalétique pour la nouvelle voie cyclable sur le viaduc de Vineuil, et la modification de l'itinéraire de la boucle n°9**. L'année 2025 a également été rythmée par l'organisation d'un Groupe Technique en mai réunissant partenaires institutionnels, loueurs de vélos, représentants d'associations et sites touristiques, ainsi que par la gestion des compteurs vélos durant l'été.

Circuits équestres

La mise en œuvre du **circuit « 5 jours – 5 châteaux »** s'est poursuivie tout au long de l'année 2025. Ce projet porté par le Pays des Châteaux en partenariat avec ÉquiLiberté a nécessité des échanges avec l'ONF (Office National des Forêts), les services de l'État, le Département et les communes concernées afin de valider le tracé et d'assurer la pérennité de cet itinéraire de 120 kilomètres.



Point de comptage	Profil de l'itinéraire	Fréquentation 2025
Chaumont-sur-Loire	Véloroute - Loire à Vélo	80 000 passages (+ 8% vs 2024) 500 vélos/ jour en juillet-août
Cheverny	Variante Loire à Vélo / boucle locale (4)	100 vélos/ jour en juillet-août
Bracieux	Variante Loire à Vélo	200 vélos/ jour en juillet-août
Monthou-sur-Bièvre	Boucle locale (1)	17 vélos/ jour en juillet-août

Randonnée pédestre

Le Pays des Châteaux assure, pour le compte des trois intercommunalités, le **suivi des conventions avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre du Loir-et-Cher** (CDRP41). Ces conventions encadrent les missions confiées à l'association, à savoir, le développement et l'entretien des itinéraires de Petite Randonnée (PR). À l'échelle du Pays des Châteaux, cela représente **près de 130 itinéraires** !

En 2025, l'intégralité des circuits a été mise en ligne sur le site de l'Office de Tourisme.

Afin d'améliorer la qualité des circuits, des **commandes de signalétique de randonnée ont été lancées** (investissements portés par chaque intercommunalité) : sur Agglopolys, la commande d'une vingtaine de mâts directionnels et de deux panneaux de départ ; sur Grand Chambord, la commande de mâts directionnels et sur Beauce Val de Loire, la commande de quatre panneaux de départ.



Panneau de départ de randonnée pédestre à Villeneuve-Frouville

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 041-244100798-20261116-041_126_2026B-DE

→ Chiffres clés en 2025



170 000 € alloués dans le cadre du Fonds de soutien aux manifestations touristiques (répartis sur 55 évènements)



1 commune reconnue « station de tourisme » : Cheverny



125 panneaux de signalétique remplacés ou nouvellement implantés sur le réseau cyclable Châteaux de la Loire à Vélo



25 photos de notre destination achetées au photographe Loïc LAGARDE

Perspectives 2026

- **Poursuite des 2 projets de Bureaux d'Information Touristique à Cheverny et Chaumont-sur-Loire (ouverture Saison 2027).**
- **Sortie du Guide du Routard en avril 2026.**
- **Exposition dans les 3 gares de la destination – saison 2026.**
- **Partenariat avec l'Observatoire de l'Economie et des Territoires pour une étude sur l'impact des retombées économiques du Tourisme.**
- **Finalisation du circuit équestre 5 jours - 5 châteaux, en partenariat avec Équi-Liberté 41.**
- **Refonte des fiches de randonnée via l'utilisation de l'outil numérique Cirkwi.**
- **Enquête auprès des cyclotouristes en période estivale.**
- **Refonte des panneaux Relais Information Services dans les communes.**
- **Création d'une nouvelle boucle cyclable sur Beauce Val de Loire.**
- **Travail sur les circuits du goût et la réalisation d'un livret de recettes.**

Cofinancé par l'Union européenne

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 041-244100798-20261116-041_126_2026B-DE

Zoom sur
La taxe de séjour

La taxe de séjour est instaurée sur le territoire du Pays des Châteaux afin de **financer le développement et la promotion touristique de la destination**. La majeure partie de celle-ci est reversée à l'Office de Tourisme Blois-Chambord-Val de Loire.

La mise en place de la taxe de séjour est strictement encadrée par la réglementation. Un **barème annuel est fixé par le législateur** selon la catégorie d'hébergement et son classement. La taxe de séjour est collectée directement auprès des hébergeurs du territoire, et depuis 2019, **auprès de l'ensemble des plateformes de réservation en ligne** (Airbnb, Booking, Abritel, etc.)

En 2025, de **nouveaux tarifs** ont été appliqués auprès de l'ensemble des hébergeurs du territoire. En parallèle, le logiciel de collecte de la taxe de séjour a évolué afin de faciliter les déclarations pour les hébergeurs passant uniquement par les plateformes en ligne. Les nouveaux tarifs sont applicables au 1er janvier 2025.

Catégorie d'hébergement	Tarif du Pays des Châteaux	Part additionnelle départementale (10%)	Tarif total pour le client
Palaces	**4,60€**	0,46€	5,06€
Hôtels, résidences, meublés de tourisme 5 étoiles	**2,73€**	0,27€	3,00€
Hôtels, résidences de tourisme, meublés de tourisme 4 étoiles	**2,27€**	0,23€	2,50€
Hôtels, résidences, meublés de tourisme 3 étoiles	**1,36€**	0,14€	1,50€
Hôtels, résidences, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	**0,82€**	0,08€	0,90€
Hôtels, résidences et meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1, 2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes, auberges collectives	**0,73€**	0,07€	0,80€
Campings 3,4 et 5 étoiles Aires de camping-cars par tranche de 24 h	**0,55€**	0,06€	0,61€
Camping 1 et 2 étoiles Ports de plaisance	**0,20€**	0,02€	0,22€
Hébergement sans ou en attente de classement à l'exception des hébergements listés ci-dessus	**5 %**	0,05 %	5,5 %

Pour les hébergements non classés, ou en attente de classement, la taxe de séjour est un taux appliqué au coût HT de la nuitée par personne dans la limite de 5,06 €.

→ Chiffres clés en 2025

1 567 hébergements déclarés sur le territoire

1,52 million de nuitées touristiques (donnée incomplète due au manque de déclarations de certaines plateformes en ligne au moment de l'écriture de ce rapport)

1,749 million d'€ de taxe de séjour collectées sur l'exercice 2025



Rencontre avec les hébergeurs du territoire à Suèvres en avril 2025

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 041-244100798-20261116-041_126_2026B-DE

Zoom sur

L'Office de tourisme Blois-Chambord-Val de Loire

Les intercommunalités ont délégué au Pays des Châteaux la compétence de création d'Office de Tourisme. Ainsi en 2006, l'Office de Tourisme Intercommunautaire (OTI) Blois – Chambord – Val de Loire a vu le jour couvrant le périmètre du Pays.

Les relations entre l'OTI et le Pays des Châteaux sont cadrées dans une convention qui a été renouvelée fin 2025 pour la période 2026-2028. Elle fixe entre autres les objectifs partagés entre la collectivité et l'association ainsi que les moyens mis en œuvre pour y répondre. Elle finance 3 pôles de l'association : Accueil, Communication et Direction. La subvention du Pays (provenant de la taxe de séjour) à l'OTI a été fixée en 2025 à **1 050 000 €**.

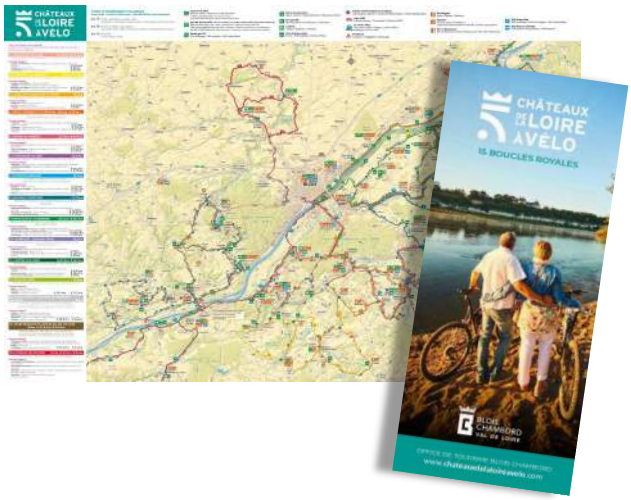

Deux projets de Bureaux d'Information Touristique (BIT)

Depuis 2024, le Pays des Châteaux est engagé avec le bailleur Loir-et-Cher Logement, via deux conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage : pour **la construction du futur local du Bureau d'Information Touristique de Cheverny et la réhabilitation d'un bâtiment à Chaumont-sur-Loire afin d'y repositionner le BIT**.

En 2025, les projets ont été travaillés conjointement avec les communes et en respectant les préconisations de l'Architecte des Bâtiments de France, dans le cadre de projets plus larges (tiers-lieu, commerce….). La maîtrise d'œuvre a été choisie, les permis de construire ont été validés et les enveloppes de travaux ont été affinées. Les deux projets se poursuivront en 2026 avec le lancement de la consultation des entreprises et les travaux pour **une ouverture des 2 BIT prévu en 2027**.

La mise en route d'un Bureau d'Information Mobile (BIM)

Après 2 années d'étude sur l'accueil touristique sur la destination Blois – Chambord – Val de Loire, les élus du Pays des Châteaux et l'OTI ont fait le choix de s'orienter vers **un véhicule mobile pour sillonner les routes de la destination** et être présent au plus près des flux, sur les sites touristiques et lors de manifestations. Acquis par l'Office de Tourisme, avec une subvention du Pays des Châteaux (40 000 €), ainsi que des fonds européens LEADER (30 000 €), le Bureau d'Information Mobile a principalement **sillonné le territoire de Beauce Val de Loire en 2025**. En 82 jours d'activités, 1 097 contacts ont été pris auprès du BIM. **A partir de 2026, il élargira ses déplacements sur le reste de la destination.**



Inauguration du Bureau d'information touristique mobile à Suèvres, le 28 avril 2025

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 041-244100798-20261116-041_126_2026B-DE

Projet alimentaire territorial



Stand de légumes bio et locaux lors du forum entre les producteurs et les restaurateurs

ALIMENTATION

Depuis 2010, les élus du Pays des Châteaux se sont engagés en faveur de la structuration de filières alimentaires locales, de la promotion des circuits courts et de la préservation du foncier agricole. En 2018, à l'occasion d'un Comice Agricole organisé par Agglopolys à Candé-sur-Beuvron, le Président Christophe DEGRUELLE, avait officialisé la mise en place de la démarche d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) à l'échelle du Pays des Châteaux.

Sensibilisés à l'intérêt d'appuyer cette stratégie sur une gouvernance alimentaire dynamique, les élus ont choisi de mettre en place un Conseil Local de l'Alimentation (CLA) : une instance collective et participative, rassemblant une multitude d'acteurs locaux représentatifs du territoire et concernés directement ou indirectement par l'alimentation. Cette instance a été mobilisée à plusieurs reprises pour rédiger le plan d'action du PAT.

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 041-244100798-20261116-041_126_2026B-DE

Les actions en 2025

Le Conseil Local de l'Alimentation (CLA) et le BOCAL du Pays des Châteaux

En 2025, le CLA s'est **réuni 2 fois** :

- le 20 mai pour échanger sur l'implication des habitants dans le PAT et présenter les résultats de l'action des Rendez-Vous du Goût.
- le 16 octobre, lors de la journée mondiale de l'alimentation pour aborder l'évaluation du PAT

En parallèle, les membres du Conseil Local de l'Alimentation ont été impliqués toute l'année pour **participer au BOCAL** (**B**udget et accompagnement **O**uverts aux **C**itoyens pour des initiatives **Alimentaires**) du Pays des Châteaux. Ce dispositif vise à **accompagner techniquement et financièrement des associations et collectifs d'habitants** portant une initiative sur l'alimentation.

Après le lancement du dispositif fin 2024, le CLA s'est réuni le 04 mars pour débattre et attribuer les subventions d'un montant total de **30 000 € aux 15 porteurs de projets**. Cette démarche renforce le volet démocratie alimentaire du PAT.

Les thématiques des projets accompagnés sont les suivantes : organisation d'ateliers, animations, évènements festifs autour de l'alimentation, création et animation de jardins partagés, favoriser l'accessibilité à des produits locaux et bio.



Réunion du CLA pour sélectionner les projets BOCAL

ACCLIMAGRI

Le projet ACCLIMAGRI vise à **accompagner les fermes dans le changement de pratiques tout en s'assurant de la viabilité économique des systèmes agricoles**. Ce projet est porté par le Pays des Châteaux en partenariat avec trois structures agricoles présentes sur le territoire : la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher, l'ADDEAR 41 et le GAB 41.

En 2025, plusieurs événements ont été proposés : organisation d'une conférence sur la préservation des sols agricoles, visites de fermes, atelier de reconception de système… Cette action a pris fin en septembre après 3 ans d'animation.



Visite de la ferme de la Guilbardière à Monthou-sur-Bièvre

JOURNÉE « J'AGIS POUR MA SANTÉ »

Depuis 2024, **un village sport – santé – nutrition – sommeil** est organisé par le Contrat Local de Santé d'Agglopolys en partenariat avec Santé EsCALE 41 et le Pays des Châteaux. L'objectif est de proposer **une journée d'information et de sensibilisation pour prendre soin de sa santé**. Cette année, cette journée a été organisée dans les locaux de MUTUALE à La Chaussée-Saint-Victor pour sensibiliser les salariés. Plusieurs ateliers autour de l'alimentation ont été organisés : ateliers cuisine, chasse aux polluants en cuisine, escape game autour de la nutrition, etc.



Atelier proposé lors de la journée « J'agis pour ma santé »

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 041-244100798-20261116-041_126_2026B-DE

Restauration collective

Accompagnement de la restauration collective

Depuis septembre 2024 et jusqu'à juin 2026, **7 communes** (Autainville, Talcy, La-Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine, Chitenay, Saint-Lubin-en-Vergonnois, Saint-Gervais-la-Forêt et Blois) sont accompagnées dans le cadre de l'action « **Renforcer l'approvisionnement en produits bio et locaux en restauration collective** ». Elles bénéficient d'actions de formation culinaire et sur l'éducation au goût à destination des professionnels, de sensibilisation des scolaires au gaspillage alimentaire, à la gestion des déchets et à l'éducation au goût, d'un accompagnement pour la réalisation des menus, et de diagnostics des cuisines et du gaspillage alimentaire. **Deux restaurants ont également été accompagnés dans l'engagement à la démarche Mon Restau Responsable**.

Réseau des cuisiniers de la restauration collective

Dans le cadre du réseau des cuisiniers de la restauration collective, une visite de Terra Cérès, un fournisseur de gâteaux locaux, issus de l'agriculture biologique et du commerce équitable, a été organisée. Les cuisiniers du réseau ont également pu bénéficier d'une **formation sur le sujet « Cuisiner des légumineuses avec des produits bio et locaux en restauration collective »** animée par C'est Bio l'Anjou et Les Cuisines nourricières.



Formation « cuisiner les légumineuses »



Visite de l'entreprise Terra Cérès au Controis-en-Sologne

Réseau des élus et agents de la restauration collective

Un réseau, à destination des élus et agents des collectivités, a été lancé en 2025 pour permettre des **échanges entre pairs, sur les problématiques et besoins qui peuvent être rencontrés sur la restauration collective**. Quatre temps d'échanges ont eu lieu en 2025. Le Pays des Châteaux a également **adhéré à l'association Un Plus Bio**, une communauté d'élus engagés qui cherchent à changer l'alimentation sur leur territoire. Le Pays a participé aux Rencontres du Club des Territoires d'Un Plus Bio à Angoulême les 14 et 15 mai 2025.

Forum « rencontre entre les restaurateurs et les producteurs locaux »

Une rencontre entre les restaurateurs et les producteurs du Loir-et-Cher a eu lieu le mercredi 24 septembre à La Chaussé-Saint-Victor. **72 visiteurs** (acteurs de la restauration collective, de la restauration commerciale, élus, institution) sont venus rencontrer à leur stand **39 producteurs locaux**. Au programme de la journée : ateliers proposés par les partenaires et table ronde sur les problématiques logistiques de l'approvisionnement de la restauration hors domicile en produits locaux, durables et de qualité.



Forum « Rencontre entre les restaurateurs et les producteurs »

PRÉFÈTE DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité
FRANCE NATION VERTE
Agir · Mobiliser · Accélérer
ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE
LEADER
Cofinancé par l'Union européenne

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 041-244100798-20261116-041_126_2026B-DE

→ Chiffres clés en 2025



2 réunions du Conseil Local de l'Alimentation

15

porteurs de projets accompagnés par le BOCAL



une 60taine d'agriculteurs ayant participé à ACCLIMAGRI



7 communes accompagnées autour de la restauration collective



111 participants au forum « Rencontre entre les restaurateurs et producteurs locaux »

Perspectives 2026

- Réalisation d'une étude de faisabilité pour la structuration d'une filière pain bio locale notamment à destination de la restauration collective.
- Création d'un réseau d'acteurs sur les sujets d'installation et de transmission des fermes.
- Réalisation d'un magazine pour valoriser les projets BOCAL.
- Evaluation du PAT.
- Réalisation d'une étude logistique pour favoriser l'approvisionnement en circuits courts de la RHD (Restauration Hors Domicile).
- Accompagnement de la restauration commerciale dans le but d'utiliser d'avantage de produits locaux.
- Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour sensibiliser les élèves de maternelle et d'élémentaire à l'alimentation - sport - santé.



Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 041-244100798-20261116-041_126_2026B-DE



Chaufferie bois à la clinique de Saumery à Huisseau-sur-Cosson

ÉNERGIE

Depuis 2016, le Pays des Châteaux a créé le service de « conseil en énergie partagé » grâce au financement de l'ADEME qui permet aux communes de moins de 10 000 habitants d'avoir un accompagnement pour l'ensemble de leurs projets de transition énergétique. Celui-ci commence par l'identification des bâtiments les plus consommateurs et par la suite la proposition de pistes d'amélioration qui peuvent conduire à une rénovation globale et performante d'un bâtiment.

Ce service a également pour but d'épauler les communes dans la recherche de financements et d'aider au montage des dossiers auprès des différents financeurs comme par exemple : l'Etat avec la DETR, la Région avec le CRST et l'ADEME.

Depuis 2021, ce service a été renforcé grâce au financement du programme ACTEE pour la création de deux postes d'Econome de flux portés par les intercommunalités .

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 041-244100798-20261116-041_126_2026B-DE

Les actions en 2025

CEE – Certificats d'économies d'énergie

Dépôt 2025

Dans le cadre de son service de mutualisation en tant que regroupeur pour la valorisation des CEE des collectivités, le Pays a réalisé sur la plateforme nationale son **5ème dépôt de CEE** en mars 2025.

La Communauté d'agglomération de Blois-Agglopolys, la Communauté de communes Beauce Val de Loire et 9 communes du territoire ayant réalisé une rénovation énergétique de leur patrimoine ou la rénovation de leur éclairage public ont sollicité le Pays des Châteaux pour valoriser les CEE générés par leurs travaux.

11 collectivités ont participé au regroupement

31 opérations instruites

10 636 MWhcumac*

87 222 € de retombées pour le territoire

Bilan de la 5ème période (2022-2025)

En cette fin d'année 2025, la cinquième période de CEE se termine, nous permettant de faire un bilan de l'ensemble des dépôts réalisés.

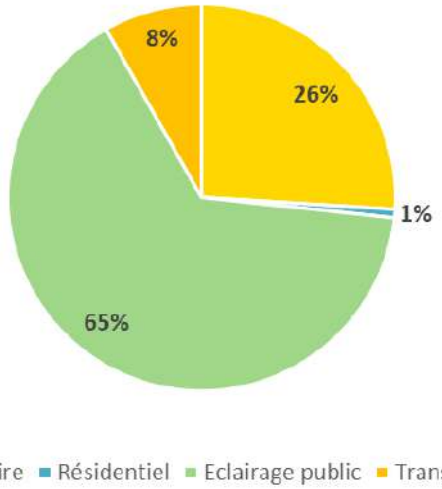

Répartition du volume des CEE par secteur pour la 5ème période

Répartition du volume des CEE (MWhcumac) par secteur et montant



Localisation des collectivités ayant conventionné avec le Pays sur la 5ème période et celles ayant valorisé des travaux

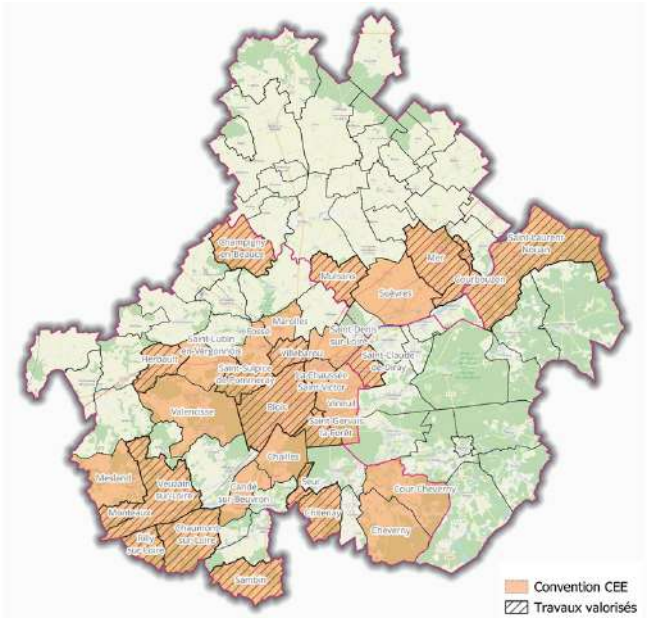

34 collectivités ont signé la convention de regroupement avec le Pays sur l'ensemble de la 5ème période

22 957,5 MWh cumac

176 072 € de retombées pour le territoire

*L'unité de calcul des CEE est le kWh cumac. Il prend en compte la durée de vie et les économies d'énergie liées à l'installation mise en place. 1 CEE = 1 kWh cumac

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 041-244100798-20261116-041_126_2026B-DE

CCRt : Contrat de Chaleur Renouvelable territorial

Le Contrat d'Objectif Territorial Energie Renouvelable 2ème génération signé en février 2022 avec l'ADEME s'est terminé en février 2025. Ce dispositif permet **d'accompagner techniquement et financièrement tous types de porteurs de projet sur la mise en place d'installation d'énergie renouvelable thermique**.

Le Pays des Châteaux a atteint ses objectifs : 11 projets ont été réalisés pour une production totale de *13 732 MWh ENR.*



Le Pays des Châteaux a signé un **nouveau contrat, *appelé Contrat de Chaleur Renouvelable territorial***, en mai 2025. Il permet à tous les porteurs de projet disposant d'un numéro de SIRET de bénéficier d'une subvention pour la réalisation d'une étude de faisabilité à 60 % et de 40 % pour l'investissement.

OBJECTIFS :

- Production à atteindre : **7 286,7 MWh**
- Nombre minimum d'installations : **11**
- Nombre d'installations hors bois énergie : **> 20%**

Depuis l'engagement du nouveau contrat, **six dossiers** de demande de subvention pour l'investissement **ont été déposés** auprès de l'ADEME et la Région Centre-Val de Loire dont :

- 2 chaufferies bois (à Vineuil pour des logements portés par le bailleur 3F, à Mont-près-Chambord pour un ensemble de bâtiments communaux)
- 1 installation de panneaux solaires thermiques (à Blois, pour les [illegible] techniques municipaux)
- 3 installations de pompes à chaleur géothermiques sur sondes (à Vineuil dans les locaux du Lac de Loire portée par la Communauté d'Agglométation de Blois – Agglopolys, à Saint-Laurent-Nouan dans le centre de secours portée par le SDIS 41 et à Cellettes dans les locaux de Kinéosport 41.

Plusieurs communes sont également en cours de réflexion pour la mise en place d'une chaufferie bois pour leurs bâtiments communaux en étant accompagnées par l'association Bois Energie 41.

PROGRAMME ACTEE – Chêne 1

Le territoire du Pays des Châteaux est **lauréat de la saison 1 du programme CHENE porté par ACTEE** depuis le 25 octobre 2023 jusqu'au 31 décembre 2026 pour un coût total de dépenses de 2 503 705 € et une subvention sollicitée de 1 609 930 €.

Le Pays coordonne le groupement associant la Ville de Blois, le CIAS du Blaisois, la Communauté d'agglomération de Blois – Agglopolys, les Communautés de communes de Beauce Val de Loire et du Grand Chambord.

Les actions intégrées à la convention sont les suivantes :

3 postes d'économe de flux

Un logiciel de suivi de consommation et un compteur d'énergie

76 études énergétiques et deux schémas directeur immobilier énergie

46 maîtrises d'œuvre

Des ateliers de sensibilisation

Ces subventions sont perçues via des appels de fonds réalisés auprès du programme, une fois que les actions sont terminées et facturées.

Lors de cette année 2025, le Pays en tant que coordinateur a réalisé **trois appels de fonds** intégrant des actions d'Agglopolys, de la Ville de Blois, du CIAS et de la CC du Grand Chambord permettant au total l'obtention de 246 821 € de subvention.

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 041-244100798-20261116-041_126_2026B-DE

→ Chiffres clés en 2025



6 projets ENR en cours de réalisation dans le cadre du CCRt (3 en géothermie, 2 en bois, 1 en solaire thermique)



87 222 € de CEE obtenus en 2025

3

Réunions de suivi ACTEE et CCRt



220 312 € de l'ADEME pour l'animation du CCRt (2025-2029)

Perspectives 2026

- **Dépôt de CEE en mars 2026.**
- **Organisation d'au moins 2 visites d'installation ENR à destination des hébergeurs touristiques et des élus du territoire.**
- **Organisation d'ateliers de sensibilisation sur les éco-gestes et sur la rénovation énergétique à destination des élus et des agents communaux.**
- **Bilan du programme ACTEE Chêne 1.**

ACTEE Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique

CEE Les certificats D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

FNCCR SERVICES PUBLICS LOCAUX DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES E-COMMUNICATIONS



Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 041-244100798-20261116-041_126_2026B-DE



Désimperméabilisation de la cour d'école de Bracieux (crédit photo : CC Grand Chambord)

CONTRATS RÉGIONAUX DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE (CRST)

La Région Centre-Val de Loire porte une politique de contractualisation depuis les années 90, contribuant à l'aménagement et au développement des territoires, à travers les Pays. Les contrats régionaux répondent aux grands enjeux définis conjointement entre la Région et les acteurs locaux.

En novembre 2022, la Région a voté un nouveau cadre d'intervention pour les Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale. Ces nouvelles modalités ont été appliquées sur le territoire du Pays des Châteaux à partir de 2025, suite à la fin du CRST 2018-2024.

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 041-244100798-20261116-041_126_2026B-DE

Les actions en 2025

La signature des nouveaux contrats régionaux de solidarité territoriale

Le nouveau cadre d'intervention de la Région Centre-Val de Loire prévoit la signature d'une convention Région-Territoires : Ambitions 2030. Signée en janvier 2025 par les 3 intercommunalités, le Pays et la Ville centre, elle cadre les enjeux partagés par la Région et les acteurs locaux pour une durée de 6 ans. Cette convention réserve une enveloppe de **20,6 millions d'€ à l'échelle du Pays** pour financer prioritairement des projets liés à la **transition écologique et au changement climatique** (rénovation thermique de bâtiments publics, éclairage public, projets favorisant la biodiversité….).

La **contractualisation s'effectue ensuite à l'échelle des intercommunalités** pour une première période de 3 ans qui sera suivie d'une seconde de la même durée. Ainsi, en mars 2025, la Région a signé un CRST avec chacun des 3 EPCI et le Pays des Châteaux. Ce dernier poursuit son rôle d'animation/gestion, d'accompagnement auprès des porteurs de projets, de suivi des enveloppes financières pour le compte des 3 intercommunalités, en lien avec la Région.

Une enveloppe globale de **9,8 millions d'€** est réservée pour soutenir des projets identifiés et priorisés en 2024 avec les élus locaux, pour la période mars 2025-mars 2028 :

Agglopolys Communauté d'agglomération de Blois — 7 248 100 €

GRAND CHAMBORD Communauté de communes — 1 340 900 €

1 217 600 €

Les premiers dossiers de demande de subvention ont été déposés sur la plateforme régionale en ligne.

Réalisation d'un document répertoriant les étapes d'un dossier CRST

Un document a été réalisé à destination des porteurs de projets afin **de présenter les différentes étapes d'un dossier de demande de subvention CRST**. Sont également indiqués les **principales modalités régionales et les points de vigilance** en matière de communication, de conditionnalités énergétiques, sociales….

→ Chiffres clés en 2025

1,5 million d'€ de subvention régionale engagée

23 projets engagés

Perspectives 2026

- **Point d'avancement à mi-parcours pour éventuellement envisager des ajustements de maquettes**
- **Poursuite du montage des dossiers de demande de subvention.**
- **Réunion du comité de pilotage pour suivre l'état d'avancement des contrats.**

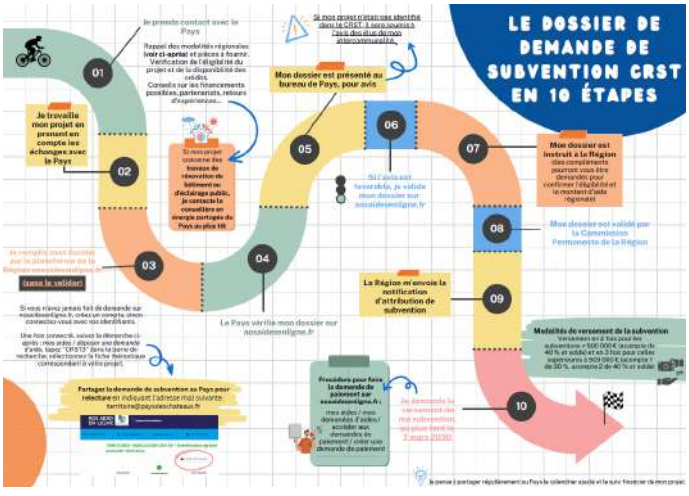

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 041-244100798-20261116-041_126_2026B-DE



L'artisan gourmand porté par le Domaine de la Porte Dorée.
Subvention accordée : 30 000 € pour de l'investissement matériel dont le triporteur
(crédit photo : Domaine de la Porte Dorée)

LEADER

Le Pays des Châteaux a déjà connu 3 programmes européens LEADER. Ces 3 périodes de programmation ont permis de faire rayonner l'Union Européenne localement mais surtout d'accompagner de nombreux porteurs de projets (associations, entreprises, collectivités). Pour chaque programme, le périmètre a pu évoluer, les thématiques ont pu être retravaillées mais à chaque fois, la règle restait la même : il s'agit des acteurs locaux qui déterminent quels projets méritent d'être financés. En effet, le Comité de Programmation – instance sélectionnant les projets – est exclusivement composé d'acteurs venant du territoire (Communauté d'agglomération de Blois - Agglopolys, Communautés de communes du Grand Chambord, et de Beauce Val de Loire, Office de tourisme Blois-Chambord-Val de Loire, associations et entreprises locales, …).

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 041-244100798-20261116-041_126_2026B-DE

Les actions en 2025

L'accompagnement de proximité : un pilier du programme

Au cours de l'année 2025, l'animation territoriale a joué un rôle déterminant dans le soutien aux acteurs locaux. 40 nouveaux porteurs de projets ont été rencontrés et ont permis de conduire à **14 dossiers avec avis d'opportunité positif**. D'autres dossiers pourront voir le jour en 2026 (dont celui des Grands Coudrays).

Parallèlement, les 3 Groupes techniques et les 3 Comités de programmation de 2025 (février, juin et novembre) ont abouti à la **programmation de 245 000 € de fonds LEADER pour 12 dossiers**. Ce montant est en attente d'engagement officiel par la Région avant un paiement possible.



L'atelier des Grands Coudrays
(crédit photo : Pays des Châteaux)

Projets LEADER avec avis d'opportunité positif en 2025

Projet	Porteur de projet
Installation d'un **bureau d'information mobile** : le BIM	Office de Tourisme Blois Chambord
Rando cyclo spectacle : Rencontres insolites d'une boucle à l'autre	Cie "Théatre des Chemins"
Ouverture au public de l'**Archéovillage** à St Laurent Nouan	Association "Archéologie Pour Tous"
Comice Agricole d'Agglopolys 2025 à Blois	Agglopolys
Création d'un **espace guinguette au Parc du Cosson**	Commune de Chailles
Lettres de Pays : L'eau, c'est la vie !	Cie de théâtre "Les fous de Bassan ! "
Envie d'ici - **création de casiers agricoles**	Agriculteur : Achille de Sparre
Etude Forêt et Bois (dossier coporté à l'échelle du Loir-et-Cher)	Observatoire des territoires et FIBOIS
Les îlots nourriciers dans les quartiers politiques de la ville	Commune de Blois
La faune des clochers	Association "Sologne Nature Environnement"
Guide du Routard du Pays des Châteaux	Pays des Châteaux
Forum pour une restauration collective et commerciale plus durable	Pays des Châteaux
Animation LEADER 2025	Pays des Châteaux



Visite de La parenthèse meslandaise à Mesland
(crédit photo : Pays des Châteaux)

Cofinancé par l'Union européenne

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 041-244100798-20261116-041_126_2026B-DE

Consommation des crédits par fiche action au 31 décembre 2025

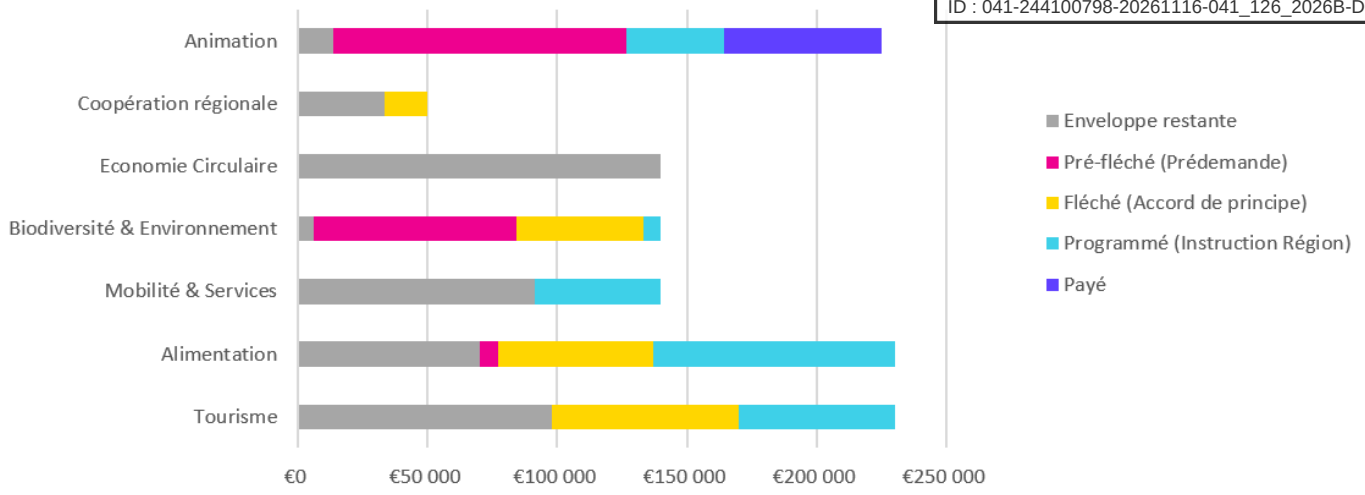



Comice agricole le 14 juin 2025 à Blois
(crédit photo : Agglopolys)

La coopération LEADER

Le programme européen permet non seulement d'accompagner les porteurs de projets locaux mais également de soutenir des initiatives avec nos voisins directs (Loir-et-Cher, Région Centre Val de Loire) et avec d'autres territoires nationaux et/ ou internationaux.

Pour doter le GAL du Pays des Châteaux d'une véritable stratégie de coopération, une **commission coopération a vu le jour** et s'est réunie deux fois en 2025. Elle a pour but de suivre les initiatives déjà engagées, de mobiliser les outils pour des futures coopérations, de piloter et d'évaluer la coopération LEADER pour en maximiser l'impact.

Exemple d'un projet de coopération internationale : « L'eau c'est la vie » porté par la compagnie de théâtre « les fous de bassan ! ».

Parler d'eau et d'agriculture avec la Crète

Une délégation composée de la compagnie « les fous de bassan ! », du territoire du Pays Loire Beauce et du Pays des Châteaux s'est rendue en Crète (Grèce) pour échanger autour d'un projet de coopération européenne : l'eau c'est la vie ! **L'objectif est d'aborder les thématiques des conflits de l'eau avec des acteurs aux points de vue divergents en s'appuyant sur la culture comme outil de discussion.**

Pourquoi ce sujet ? « Les fous de bassan ! » proposent un projet de médiation culturelle autour de l'eau et l'agriculture initiée sur le Pays Loire Beauce. Ce projet ouvert aux habitants, élus, agriculteurs consiste à rédiger des lettres qui parlent de l'eau en se mettant à la place d'un élément naturel (un nuage, une goutte d'eau, la terre…).

Les lettres rédigées vont dans un second temps être exposées dans une première fête de l'eau pour permettre une première rencontre entre acteurs. Une ultime fête de l'eau sera réalisée afin de proposer des rencontres, spectacles, expositions…



Délégation en Grèce

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 041-244100798-20261116-041_126_2026B-DE

→ Chiffres clés en 2025



3 Comités de Programmation

14

Dossiers votés en accord de principe, correspondant à plus de 300 000 € de subvention européenne



40 rencontres de porteurs de projets potentiels en 2025

Perspectives 2026

- **Coopération nationale autour des PAT et des anciens territoires TETRAA[1].**
- **Coopération régionale en lien avec la Mission Val de Loire et la Fédération des Maisons de Loire.**
- **Mise en place d'un programme d'action autour de l'augmentation de la part des biosourcés dans la commande publique.**
- **Engagement des dossiers validés localement et paiement des premiers dossiers.**

[1]TETRAA (territoires en transition agroécologique et alimentaire) a accompagné 9 territoires en France pour renforcer la durabilité sociale, environnementale et économique de leurs systèmes agricoles et alimentaires. Le Pays des Châteaux était l'un de ces 9 territoires



Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 041-244100798-20261116-041_126_2026B-DE

Les temps forts 2020-2025

2020

Accompagnement des communes dans l'élaboration de leurs projets d'aménagement d'aires de services pour cyclotouristes dans le cadre de l'appel à projets LEADER



2021

Réactualisation de la stratégie touristique (finalisation du document en 2024 suite à la pandémie liée au COVID 19)

2022

- ◊ **Etude de positionnement Vélo**
- ◊ **Création d'un poste dédié aux itinérances touristiques**



2023

Etude sur l'accueil touristique sur la destination Blois-Chambord-Val de Loire

2024

Étude marketing sur nos boucles cyclables, un nouveau nom associé à un logo pour le réseau « Châteaux de la Loire à Vélo »

CHÂTEAUX DE LA LOIRE À VÉLO
15 BOUCLES ROYALES

2025

- ◊ **Etude sur l'Accès à l'eau sur la destination**
- ◊ **Investissement dans le Bureau d'Information Mobile**



Tourisme

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 041-244100798-20261116-041_126_2026B-DE

Alimentation

2020

Début de l'accompagnement via le programme TETRAA financé par la Fondation Carasso

2021

- **Création d'un poste de chargé de projet restauration collective**
- **Reconnaissance du PAT par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire et par le Conseil Régional**

Projet alimentaire territorial

2022

Lancement de l'expérimentation sur le foncier agricole délaissé avec la Chambre d'agriculture 41, la SAFER et le CDPNE

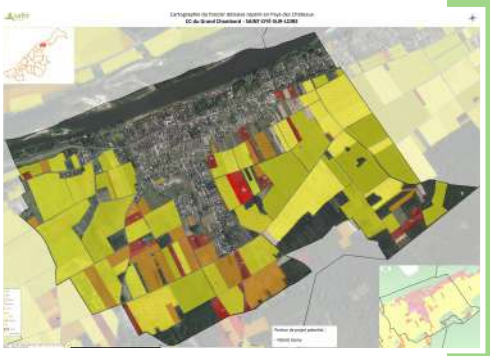

2023

Création de l'association Parmentier – le circuit court solidaire

BOCAL DU PAYS DES CHÂTEAUX
Budget & accompagnement Ouverts aux Citoyens pour des initiatives ALimentaires

2024

Lancement du dispositif BOCAL



2025

Forum rencontre entre les producteurs et restaurateurs de Loir-et-Cher

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 041-244100798-20261116-041_126_2026B-DE

Contrat Régional de Solidarité Territoriale

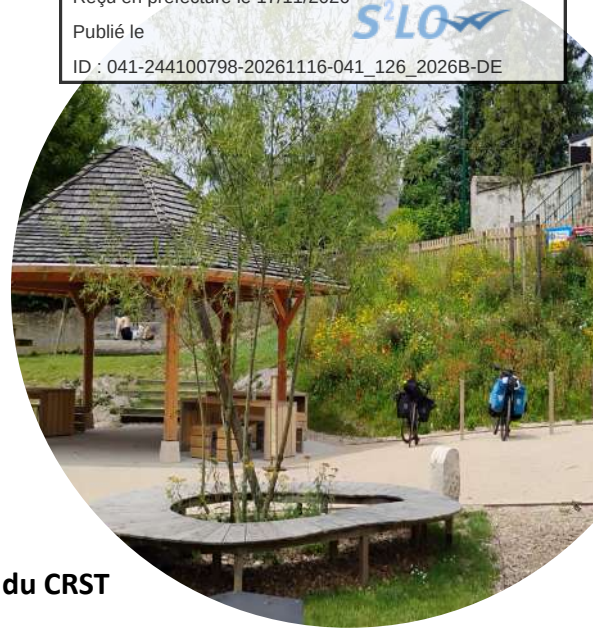

2020

49 dossiers engagés

= 2 426 400 € de subventions

2021

Préparation du bilan à mi-parcours du CRST 2018-2024

32 dossiers engagés = 2 371 000 € de subventions

2022

Validation du bilan à mi-parcours du CRST 2018-2024 à la Région

46 dossiers engagés = 1 965 100 € de subventions



2023

Recensement des projets pour la préparation des nouveaux CRST

52 dossiers engagés = 1 680 700 € de subventions

CONTRAT RÉGIONAL DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE
PORTÉ PAR RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

2024

◊ **Evaluation du CRST 2018-2024**

◊ **Concertation pour l'élaboration des CRST 2025-2027**

43 dossiers engagés = 4 832 688 € de subventions

2025

◊ **Signature de la Convention Région-Territoires, ambitions 2030**

◊ **Signature des 3 CRST 2025-2027**

24 dossiers engagés = 3 897 000 € de subvention



Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 041-244100798-20261116-041_126_2026B-DE

LEADER



2020

Renouvellement de l'équipe LEADER
(Président du GAL et animateur)

2021

◊ **Nouvelle enveloppe LEADER grâce au Plan de Relance européen**

◊ **Lancement de l'appel à projet n°2** pour améliorer le maillage des aires pour cyclotouristes



2022

Fin du Programme LEADER 2014- 2022

69 projets accompagnés =

> 1 500 000 € attribués



2023

Lancement du LEADERMag' valorisant plus de 30 dossiers LEADER sur le territoire du Pays des Châteaux

2024

Lancement officiel de la nouvelle programmation LEADER



Cofinancé par l'Union européenne

RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

pays des châteaux

2025

◊ **Derniers paiements de la programmation 2014-2022**

◊ **Engagement des premiers dossiers LEADER 2023-2027**

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 041-244100798-20261116-041_126_2026B-DE



Energie

2020

Premier dépôt de CEE en tant que regroupeur pour les collectivités du Pays

1,8 GWhcumac = 12 605 €

2021

Candidature au programme ACTEE SEQUOIA 2 porté par la FNCCR, en groupement avec la Ville de Blois et les 3 intercommunalités (postes d'économe de flux, outils de mesures, audits énergétiques)

2022

Signature du Contrat d'Objectif Territorial Energie Renouvelable avec l'ADEME – Région avec pour objectif de faire émerger au minimum 10 projets sur le territoire du Pays.

2023

Candidature au programme ACTEE Chêne 1, en groupement avec la Ville de Blois et les 3 intercommunalités (postes d'économe de flux, outils de mesures, audits énergétiques maîtrise d'œuvre pour des projets de rénovation thermique)



2024

Fin du programme ACTEE SEQUOIA 2

Montant d'aide total perçue par le territoire : 280 339 €

2025

Signature du nouveau Contrat de Chaleur Renouvelable territorial (CCRt) avec l'ADEME et la Région

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 041-244100798-20261116-041_126_2026B-DE



Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 041-244100798-20261116-041_126_2026B-DE

Pays des Châteaux

1 rue Honoré de Balzac - 41000 BLOIS

02.54.46.09.30 - contact@paysdeschateaux.fr

www.paysdeschateaux.fr